



# Bulletin agro-hydro-météorologique décadaire

## SITUATION METEOROLOGIQUE: Précipitations fortes à modérées sur la majeure partie de la bande agricole du pays

### Situation pluviométrique

La 1<sup>ère</sup> décade du mois de septembre 2024 a été marquée par des pluies fortes à modérées sur la majeure partie de la bande agricole du pays. Des pluies journalières dépassant 100 mm ont été enregistrées. Cela a été observé dans quatorze localités (14) localités des régions de : Zinder (6); Maradi (3); Tahoua (2); Diffa (1); Dosso (1) et Tillabéri (1). Le record absolu (280 mm) a été relevé à Damagaram Takaya dans la région de Zinder.

Le cumul pluviométrique décadaire (Fig. 1) a varié entre 62,2 mm à Iférouane et 282 mm à Damagaram Takaya. Le cumul saisonnier (Fig. 2) a quant à lui fluctué entre 33,6 mm à Arlit (Agadez) et 1317,7 mm à Garagoumsa (Myriah) dans la région de Zinder.

Comparé à celui de l'année passée (Fig.3). et à la normale 1991-2020 (Fig. 4), ce cumul est très excédentaire sur la majorité des postes suivis. Les excédents de plus 500 mm ont été relevés dans cinq (5) localités des régions de : Tillabéri (3); Dosso (1) et Zinder (1)

Cependant, des déficits ont été remarqués au cours de la même période notamment : 162,5 mm à Toukounous; 128,3 mm à Tchirozérine; 93 mm à Madaoua et 70,7 mm à Bankilaré (Téra) dans la région de Tillabéri.

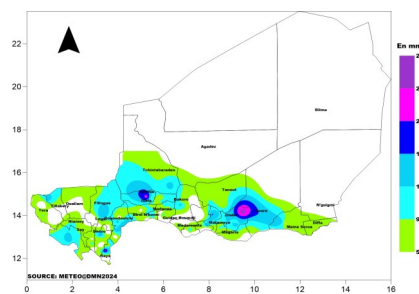


Fig1 : Cumul pluviométrique de la 1<sup>ère</sup> décade de septembre 2024

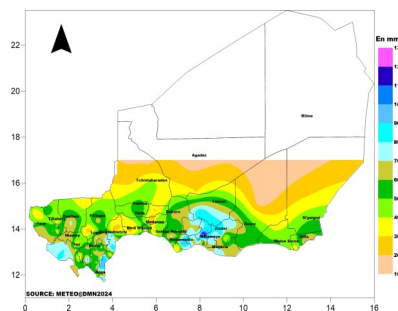


Fig2 : Cumul pluviométrique saisonnier au 10 septembre 2024

## SITUATION AGRICOLE : Développement normal des cultures et maturité progressive du mil, du niébé et de l'arachide dans plusieurs localités.

La 1<sup>ère</sup> décade du mois de septembre a été marquée par une régularité des pluies fortes à modérées en intensité sur la majorité des postes pluviométriques suivis. Ces précipitations abondantes, ont favorisé le développement des cultures avec un début de maturité du mil, du niébé et de l'arachide dans beaucoup de localités du pays. Plusieurs cas d'inondations ont été observés à travers les régions. Sur les marchés, les prix des produits agricoles affichent une baisse pour le mil et le niébé par rapport à la décade précédente et une hausse par rapport à la même décade de l'année 2023.

(Suite, lire page 3)

Situation hydrologique	P. 2
Situation des cultures	P. 3
Situation phytosanitaire	P. 3
Situation alimentaire	P. 3
Situation pastorale	P. 3. 4&5

### Sommaire :

- Pluies modérées à très fortes dans la majeure partie du territoire.
- Ecoulements importants au niveau des différents systèmes hydrologiques du pays.
- Maturité progressive du mil, niébé et arachide dans plusieurs localités.
- Situation phytosanitaire caractérisée par des infestations dans plusieurs localités du pays
- Tendance à la maturité des graminées en zone pastorale.
- Situation zoonositaire calme
- Termes d'échange globalement en défaveur des éleveurs

## SITUATION METEOROLOGIQUE (suite)

### Situation agrométéorologique :

Au cours de cette décade, les températures moyennes enregistrées ont oscillé entre 27,1°C et 32,8°C, traduisant globalement une variation spatiale plus ou moins remarquable à l'échelle du pays. L'amplitude thermique constatée fait déduire une chaleur significative entraînant une forte évapotranspiration allant 4,2 mm/jour à 7,9 mm/jour.

Par ailleurs l'humidité relative moyenne de l'air a connu une baisse par rapport à la décade précédente, avec des valeurs comprises entre 55 % et 85 % . La durée d'insolation quant à elle, a connu une augmentation significative, variant entre 5,9 et 9,7 heures par jour.

Toutes ces conditions, surtout avec leur persistance ou leur accentuation, favorisent malheureusement une perte d'eau par évaporation au niveau des sols et des plantes, influençant ainsi la satisfaction des besoins en eau des cultures en plein cours du cycle. Néanmoins, les pluies abondantes ont permis aux cultures, sur la majeure partie du pays, de satisfaire les besoins en eau.

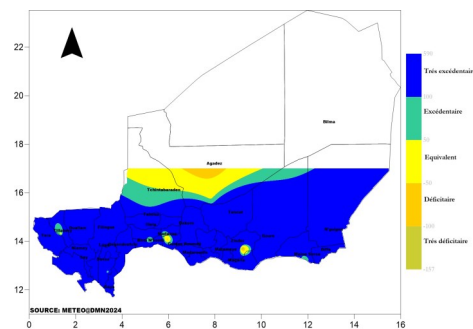


Fig3 : Ecart cumul saisonnier par rapport l'année passée au 10 septembre 2024

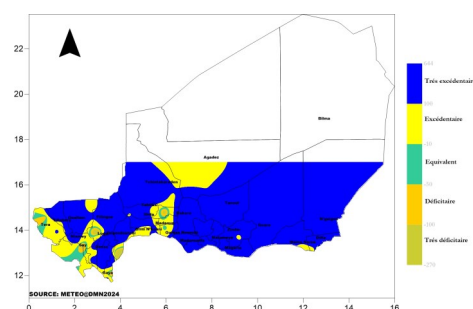


Fig4 : Ecart cumul saisonnier par rapport l'année passée au 10 septembre 2024

## SITUATION HYDROLOGIQUE : Ecoulements importants au niveau des différents systèmes hydrologiques du pays

La situation hydrologique de la première décade du mois de septembre 2024 a été caractérisée par des précipitations modérées à fortes dans la plupart des régions du pays. Ces pluies ont engendré des écoulements importants au niveau des différents systèmes hydrologiques du pays qui drainent des volumes d'eau de plus en plus importants.

A l'est du pays, dans le bassin du Lac Tchad, les écoulements de la Komadougou yobé observés à station hydrométrique de Bagara (Diffa) se poursuivent normalement.

Dans le bassin occidental, sur le fleuve Niger observé à Niamey, les débits moyens journaliers observés, à la station hydrométrique de Niamey, sont passés de 1686 m<sup>3</sup>/s en début du mois le 01 septembre 2024, hauteur à l'échelle 568 cm à 1855 m<sup>3</sup>/s à la fin de la décade le 10 septembre 2024, hauteur à l'échelle 593 cm.

Ces valeurs sont supérieures à celles observées l'année passée qui avaient varié entre 1182 m<sup>3</sup>/s (hauteur d'eau 485 cm) en début de décade à 1563 m<sup>3</sup>/s (hauteur d'eau 549 cm) en fin de décade le 10 septembre 2023.

L'analyse des hydrogrammes des débits (fig5) montre également que celui de cette année reste globalement au-dessus de celui de l'année passée et de la moyenne décennale (2014-2023). Toutefois, il reste en dessous de celui des années humide 2012 et 2020, sur toute la période.

Pour les prévisions des jours à venir, il faudrait s'attendre à des remontées des niveaux d'eau de plus en plus importantes dans les principaux bassins en corrélation avec les événements pluvieux qui auront lieu dans les différents bassins.

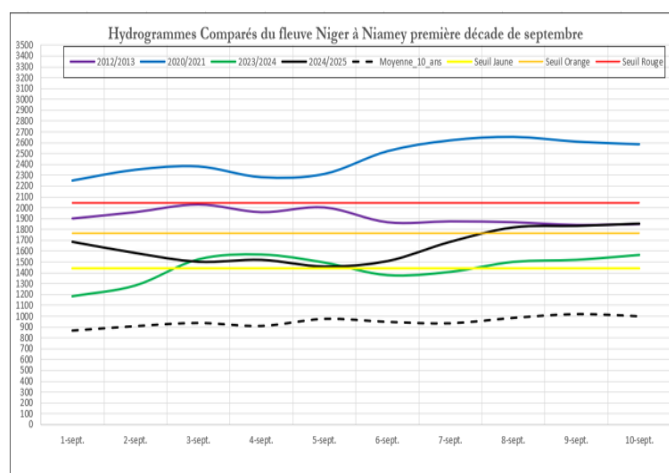


Fig.5 : Hydrogrammes comparés du fleuve Niger à Niamey 1ère décade septembre 2024

# SITUATION AGRICOLE (suite)

## Situation des cultures

### Situation des semis

Sur le plan national, le taux de couverture des semis au 20 août est de 99 %. Il reste 80 villages n'ayant pas effectué de semis repartis entre les régions d'Agadez (17 villages) et de Tillabéri (63 villages pour cause d'insécurité)

Source:DS/MAG

### Situation phénologique

Au cours de cette première décade de septembre, le stade dominant pour le mil est le grenaison 31,1% observée dans toutes les régions sauf Agadez. Le stade le plus avancé du mil est la maturité 17% observée dans toutes les régions sauf Agadez et Niamey. Pour le sorgho, le stade le plus dominant est l'épiaison 33% observée dans toutes les régions du Niger. La maturité du sorgho a démarré à Konni, Malbaza, Bouza, Illéla, Madaoua, et Tillia (région de Tahoua)

Pour les cultures de rente, le stade le moins avancé pour le niébé et l'arachide est la levée avancée. Les stades dominants sont la floraison et la formation de gousse. Le stade le plus avancé pour le niébé est la maturité observée dans plusieurs localités des régions de Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder. La maturité de l'arachide est observée dans certaines localités des régions de Dosso, Maradi et Zinder

### Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire de cette 1ère décade du mois de septembre 2024 est en général caractérisée par des infestations de tous genres dans plusieurs localités du pays. Il s'agit de : Infestations **d'insectes floricoles** (*My-labris* spp, *Decapotoma* affinis, *Dysdercus volkeri*, *Pachnoda interrupta*, *Rhyniptia infus-cata*) sur le mil; **de cicadelles** (*Poophilus costalis*) sur le sorgho et le mil ; **de la chenille légionnaire d'automne** (*Spodoptera frugiperda*) sur le maïs ; **des chenilles défoliatrices** (*Amsacta melonéyi*, *Spodoptera exemp-ta*, *Noorda blitelis*) sur 898,5 ha de mil, nié-bé, sésame, arachide et moringa ; **de pucerons** (*Aphis crac-civora*) sur le melon, pastèque, gombo, oseille et l'arrachide et niébé ; **de Thrips** (*Thrips tabaci*) sur 25 ha d'oignon ; **d'acariens** sur 18 ha de moringa ; **du foreur de tiges** (*Coniesta ignefusalis*) sur le mil : et **de la mineuse de l'épi du mil**.

**Au total 5 677,5 ha ont été traités sur 6 811,5 ha déclarés infestés soit un taux de 83,35% au cours de cette 1ère décade du mois de septembre 2024.**

### Situation des prix des denrées alimentaires

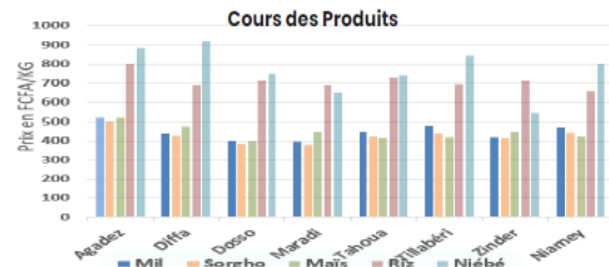
L'évolution des prix sur les marchés montre une baisse du niveau des prix du mil et du niébé par rapport à la décade passée. Comparée à l'année passée à la même période, les niveaux des prix sont en hausse pour tous les produits agricoles suivis avec un pic observé pour le niébé (hausse de 80%).

(Tableau n°2 ).

Tableau n°1 : Cours des produits (F/kg)

Source:DS/MAG

REGIONS	Mil en F/Kg	Sorgho en F/Kg	Maïs en F/Kg	Riz en F/Kg	Niébé en F/Kg
AGADEZ	521	505	519	800	884
DIFFA	438	423	473	667	921
DOSSO	399	383	398	715	749
MARADI	396	380	444	690	652
TAHOUA	446	420	412	730	741
TILLABERI	477	438	418	692	845
ZINDER	415	413	446	714	543
NIAMEY	472	440	420	660	800
Moyenne décade	446	425	441	711	767
Moyenne décade précédente	459	416	438	706	771
Moyenne même décade 2023	364	341	392	583	426
Variation par rapport à la décade précédente (%)	-2,9	2	1	1	-1
Variation par rapport à la même décade en 2023(%)	22	25	13	22	80



## Phénomènes exceptionnels

Les fortes précipitations enregistrées au cours de cette décade ont occasionné des inondations dans plusieurs localités du pays, elles se résument comme suit : à Agadez elles sont intervenues sur les sites agricoles et les habitations dans les départements d'Arlit, Iférouane et Aderbissinat sur plus de 548,5 ha. Ces inondations ont concerné aussi les cultures de mil, le sorgho, le riz, le niébé, l'arachide et sésame dans plusieurs localités des régions de Tahoua sur 5220,64 ha, à Tillabéri sur 3466,9 ha, à Zinder sur 5186,38 ha, à Niamey sur 148,6 ha et dans la région de Dosso avec des superficies inondées en cours d'évaluation. Les autres zones inondées sont en cours d'évaluation dans la ville de Zinder et Niamey. Ces fortes précipitations ont aussi causé des dégâts matériels dont 69 boutiques, 83 maisons et 7 puits à Aderbissinat (région d'Agadez).

## SITUATION PASTORALE

Au cours de la première décade de septembre 2024, la situation pastorale est tout comme à la décade passée bonne dans son ensemble. Certaines graminées surtout en zone pastorale tendent vers la maturité. Les mouvements des animaux sont globalement internes et de faibles ampleurs. Les termes de l'échange restent encore défavorables aux éleveurs.

Suite page 4

## SITUATION PASTORALE (suite)

La première décade de Septembre 2024 a été dans son ensemble marquée par l'enregistrement d'importantes précipitations ayant permis d'une part aux végétaux de poursuivre leur développement normal et d'autres parts l'écoulement de beaucoup de koris. Il a été observé en plus des inondations avec comme corollaires des dégâts matériels et des mortalités des animaux dans diverses localités du pays. Les parcours pastoraux sont globalement couverts par un tapis herbacé dense qui s'étend actuellement à perte de vue surtout en zone pastorale, composé des graminées et des légumineuses, bien développées au stade phénologique de grenaison voire maturation par endroits. L'importance des espèces envahissantes non ou peu appréciées a été notifiée aux niveaux de certaines aires de pâturage des animaux surtout dans la bande Sud du Pays.

### 1. Pâturage

La situation du pâturage est marquée dans son ensemble par la poursuite du développement végétatif des herbacés dans les parcours pastoraux. Les espèces vivaces telles que *Panicum turgidum*, *Leptadenia Pyrotechnica* et les pâturages aériens (ligneux) ont eu un important développement végétatif avec une bonne production des fourrages. Dans l'ensemble, les pâturages verts des herbacés et des ligneux sont disponibles et accessibles à toutes les catégories d'animaux. Du point de vue recouvrement du tapis herbacé, on distingue des zones denses, moyennement dense et des zones où la densité est faible selon les zones sur l'ensemble du Pays. Toutefois, cette année est exceptionnelle dans la zone pastorale le pâturage est abondant et diversifié avec une dominance de *Cenchrus biflorus* déjà au stade de maturité dans bon nombre de localités. Par exemple, dans la région d'Agadez,

Le recouvrement du sol par des herbacés varie de 70 à 80% en zone Air et de 90 à 95% en zone pastorale dans le département de Tchirozerine.

Il est de 70 % voire plus à Ingall. Cependant, dans la région de Tillabéri, il existe des grandes étendues de terre où le pâturage est inexistant dû à un phénomène de lessivage de terre dans la commune de Sanam (zone allant de Gujiry au Nord de Sanam jusqu'à Bellehé) et aussi dans les départements de Banibangou, Torodi, Filingué, Balléyara et Téra et dans les enclaves pastorales de la région de Niamey qui ont un recouvrement au sol des herbacées est d'environ 20 à 25% ;

Certains espaces pastoraux sont aussi inondés suite aux importantes pluies enregistrées pour la période allant du fin Août à la première décade de septembre 2024. Il s'agit principalement pour la région de Tillabéri, des enclaves de Sanam, Soubéra, Ehazan, Dangna Sodji, Dangna Gagéré dans la commune de Sanam et zones des bas-fonds du département d'Abala et plusieurs espaces dans le Dallol du département de Balleyara et dans la région de Maradi, Les écoulements d'eau en provenance de Belbedji et Aderbissinet sont en train d'inonder une bonne partie des bas-fonds des communes de Gadabedji, SoliTagris et Roumbou et descendent vers l'ouest en destination de Azaghor,

Dakoro et une partie de Bermo (Oly). Dans la région de Tahoua, le taux de recouvrement des encaves pastorales est faible.

### 2. Complémentation alimentaire

La complémentation des animaux ne se fait qu'au niveau des élevages sédentaires pour les laitières, les animaux malades et dans des milieux d'embouche avec des sous-produits agro-industriels (son de blé, tourteaux, etc.). Les prix des aliments pour bétail sont de plus en plus en baisse sur les marchés locaux et la demande est réduite avec la disponibilité du pâturage vert sur les parcours pastoraux. Les livraisons et la vente à prix modéré du son de blé et de la Luzerne enrichie au maïs se poursuivent au niveau des certaines localités dans quelques régions notamment Diffa, Dosso, Tillabéri et Zinder. Cependant, il a été notifié des cas d'inondation des magasins contenant du son de blé destiné à la vente à prix modéré. Il s'agit des cas de Sanam (région de Tillabéri), de Damagaram Takaya (région de Zinder) et de Dioundiou (région de Dosso).

### 2. Abreuvement des animaux

Tout comme à la décade passée, l'abreuvement des animaux est assuré essentiellement par les eaux de surface sans difficultés au niveau des points d'eaux de surface qui sont pour la plupart complètement remplis et même en débordement pour certains.

### 4. Mouvements et concentration des animaux

Tout comme à la décade précédente, les mouvements des animaux sont timides et de faibles ampleurs en dehors de la remontée des troupeaux vers la zone pastorale pour les terres salées.

#### Agadez :

Globalement, les mouvements sont inter et intra communaux dans la région. Les concentrations d'animaux s'observent sur les plaines et les plateaux non inondables du département d'Ingall.

Dans le département d'Aderbissinat, il a été signalé la présence massive des éleveurs avec leurs troupeaux en provenance des communes de Tessaoua, Ingall, Abalak, Tanout, Belbedji, Tamaya et Gadabedji et qui se sont installés dans les bandes Sud, Ouest et Est du département.

#### Diffa:

Les mouvements des éleveurs transhumants sont constatés dans les zones agro-pastorales et pastorales de la région et les éleveurs locaux restent stabiliser au niveau de leur terroir d'attache.

#### Dosso :

Le mouvement des animaux est stable pour le moment. Les animaux sont concentrés dans les aires de pâturage PK10, les forêts classées du département de Gaya, les plateaux, le parc du W (département de Falmey), la partie Nord-Est du Département de Loga, sur les plateaux de Zigui et Fakara et aux alentours des puits pastoraux (dans le département de Boboye). Le cheptel transhumant est concentré dans les enclaves de Makéra, Samguegué, Kolmey, Dodoria, Gatchika et les jachères (Doutchi).

#### Maradi :

**En zone pastorale**, il a été constaté une stabilité de la

de la remontée des éleveurs de la zone agricole vers la zone pastorale mais aussi la poursuite de la remontée des éleveurs de Bermo vers Ingall à la recherche des terres salées  
La concentration est plus forte dans les zones pourvues en pâturage et au tour des points d'eau.

**En zone agricole**, Le mouvement des animaux est essentiellement interne.

#### **Niamey :**

Les mouvements des animaux sont stables et la plupart des troupeaux de la région se retrouvent dans la région de Tillabéri (Hamdallaye, Say, Kollo, Ouallam, Torodji).

#### **Tahoua :**

Le mouvement des animaux est caractérisé par le nomadisme et une remontée vers la zone d'Ingall.

#### **Tillabéri :**

Le mouvement des animaux demeure interne et de faible amplitude. Les éleveurs sont plus concentrés dans la zone agricole au détriment de la zone pastorale pour raison de sécurité.

#### **Zinder :**

Les mouvements des éleveurs sont insignifiants et les zones de concentration des animaux sont localisées partout en zone pastorale de la région autour des points d'eau de surface. Il est aussi à noter toujours la présence massive des troupeaux de bovins étrangers dans le département de Gouré notamment dans les communes de Gouré, Guidiguir et Bouné.

### **5. Etat d'embonpoint des animaux**

L'état d'embonpoint des animaux s'est beaucoup amélioré dans l'ensemble chez toutes les espèces. Il évolue de passable à bon suivant les zones.

### **6. Terme de l'échange**

Au cours de la première décade de septembre 2024, les termes d'échange sont globalement en défaveurs des éleveurs.

### **7. Phénomènes exceptionnels**

Au cours de la première décade de septembre, il a été enregistré un certains nombres de phénomènes exceptionnels. Les détails par région sont les suivants :

#### **Diffa :**

L'effondrement de 1740 maisons et enregistrement de beaucoup de mortalités des animaux suite à des fortes pluies dans le département de Goudoumaria.

#### **Maradi :**

Une grande inondation d'une bonne partie des bas-fonds des communes de Gadabedji, soli et Roubou et en direction de Azaghor et Dakoro en zone pastorale avec des risques de pertes du pâturage suite à des ruissellements des eaux en provenance d'Aderbissinat et Belbedji.

#### **Tahoua :**

Inondation de 6 localités dans le département de Tassara à savoir : Loubérat, Aghazarmakaran, Imazaran, Tiziguaré, Amassara et Aouguissis. Par manque de voie d'accès la mission d'investigation n'a pas eu lieu pour le moment.

**Tillabéri :** Vol à mains armées de 125 têtes de bovins, 86 têtes d'ovins et 158 têtes de caprins dans la commune de Bankilaré.

#### **Zinder :**

Dégâts d'inondations sur les parcours et mortalités importantes des petits ruminants dans plusieurs localités de la région suite aux fortes pluies enregistrées. Le bilan provisoire de la mortalité des petits ruminants est de : Damagaram Takaya 72 têtes, Mazamni 317 têtes et Guidimouni 64 têtes..

### **GROUPE DE TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE (GTP-NIGER)**

Chef de file du groupe:  
Direction de la Météorologie  
Nationale du Niger  
BP 218 Niamey (NIGER)

Téléphone : 00 227 20 73 21 60  
Télécopie : 00 227 20 73 38 37  
Messagerie : dmn@intnet.ne

**« La météorologie au service du  
développement et pour la sécurité des  
personnes et des biens »**

**Retrouvez-nous sur le web!  
[www.meteo-niger.net](http://www.meteo-niger.net)**

#### *Participant à l'élaboration de ce Bulletin :*

- ❖ CABINET DU PREMIER MINISTRE
  - **La Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP)**
  - BP : 893
  - Tel : 20.72.39.53
  - Fax : 20.72.34.56
- ❖ MINISTERE DES TRANSPORTS
  - **Direction de la Météorologie Nationale : Coordonnateur GTP**
  - BP : 218
  - Tel : 20.73.21.60
  - Fax : 20.73.38.37
- ❖ MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
  - **Direction de la Statistique (DS)**
  - BP : 323
  - Tel : 20.75.27.72
  - **Direction Générale de la Protection des Végétaux (DGPV)**
  - BP : 323
  - Tel : 20.74.25.56 - 20.74.19.83
  - **Direction du Développement Pastoral (DDP)**
  - BP : 1268
  - Tel : 20.73.21.47 - 20.73.31.59
- ❖ MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
  - **Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE)**
  - BP : 257
  - Tel : 20.72.38.85

*Avec la participation de la Gendarmerie Nationale (Ministère de la Défense), FNIS : Radio Présidence (Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation) pour la transmission des données.*